

Nancy, le 2 septembre 2015

Lettre de rentrée 2015 de l'Économie et gestion

Pour toutes les disciplines, la lettre de rentrée se décline en deux parties. La première, rédigée par l'ensemble des IA-IPR de l'académie, s'adresse à tous les professeurs des collèges et des lycées. Elle a vocation à servir de support à la réflexion des équipes enseignantes et des conseils pédagogiques. La deuxième partie est spécifique à chaque discipline.

Partie commune

Nous remercions tous les professeurs qui se sont investis dans leur mission d'enseignement, de formation et d'accompagnement.

Nous ferons émerger **quatre points de la circulaire de rentrée**, laquelle indique que « l'année 2015-2016 sera une année de préparation des personnels aux évolutions majeures de la rentrée 2016 », avec la « modification simultanée de l'organisation pédagogique du collège et du renouvellement des contenus d'enseignement et le lancement du grand plan numérique ».

Le premier enjeu, pour lutter contre les inégalités, est de « construire une école plus juste pour offrir à chaque élève un parcours de réussite ». La réforme de l'école maternelle est mise en place à la rentrée 2015 et l'un des chantiers prioritaires, qui y est initié et se poursuit durant toute la scolarité de l'élève, est celui de la maîtrise de la langue française. Les compétences mathématiques jouant « un rôle crucial dans la réussite scolaire », un portail national de ressources dédiées aux mathématiques sera créé pour lutter contre l'innomérisme. Il est rappelé que pour permettre la réussite de tous, et afin d'assurer la continuité des apprentissages, les enseignants doivent prendre en compte les spécificités de chaque élève, et organiser leurs enseignements en équipe en s'appuyant sur des « **pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées** », ainsi que sur des parcours éducatifs (PEAC et PIIODMEP) mis en place pour tous les élèves.

Alors que les dispositifs PPRE sont maintenus, un parcours de formation « sur mesure » pourra être proposé aux jeunes à partir de 15 ans pour prévenir le décrochage et faciliter le retour vers l'école.

La refondation de l'éducation prioritaire entre également en œuvre à la rentrée 2015 et concernera neuf établissements REP+ et vingt-quatre REP dans l'académie.

Des plans d'accompagnement personnalisé (PAP) seront proposés aux élèves porteurs de troubles des apprentissages. Pour mieux répondre à l'exigence d'une école inclusive, les élèves en situation de handicap seront à la rentrée 2015 accueillis selon le cas au sein d'une ULIS-école, d'une ULIS-collège ou d'une ULIS-lycée.

Dossier suivi par
Christophe CORNOLTI,
Elisabeth FURLAN,
Pierre VILLEMMAIN,
IA-IPR économie et gestion

6bis, rue du Manège
54035 NANCY Cedex

Le deuxième enjeu est de « renforcer la transmission des valeurs de la République ». Dès la rentrée 2015, le parcours citoyen et l'enseignement moral et civique seront organisés de l'école élémentaire à la terminale pour comprendre le principe de laïcité, respecter la liberté, la dignité d'autrui, l'égalité des sexes. Est poursuivie la lutte contre le harcèlement, le racisme, l'antisémitisme et toutes les discriminations.

Le troisième enjeu concerne la formation et l'accompagnement des équipes éducatives et enseignantes pour la réussite des élèves : les enseignants de collège bénéficieront de formations pour préparer la rentrée 2016-2017.

Le quatrième enjeu porte sur le développement des compétences des élèves avec le numérique, qui doit devenir un moyen privilégié de l'individualisation des parcours d'apprentissage. Dans le cadre de la première phase du plan numérique, notre académie bénéficie de onze collèges préfigureurs. Ils doivent constituer des incubateurs d'usages, en particulier en ce qui concerne les équipements individuels mobiles. Dès cette année, l'effort de formation sur le numérique permettra de commencer à transférer les acquis de cette expérience à l'ensemble des établissements.

Lors de nos visites dans les établissements à l'occasion de réunions ou d'inspections, nous porterons un regard particulier sur l'ancrage du travail de chacun dans le projet de l'établissement, et sur la prise en compte des points abordés ci-dessus.

Vous trouverez ci-dessous des liens vers des documents dont nous vous recommandons la lecture.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée.

Les IA-IPR de l'académie de Nancy-Metz

Circulaire de rentrée 2015 : n°2015-085 du 3-6-2015

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=89301

Mission des enseignants : décrets n° 2014940 et 2014941 du 20 août 2014

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029390906&categorieLien=id>

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029390951&categorieLien=id>

Rapport « Grande pauvreté et réussite scolaire » Jean-Paul Delahaye, IGEN :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/52/7/Rapport_IGEN-mai2015-grande_pauvrete_reussite_scolaire_421527.pdf

Collège : mieux apprendre pour réussir

<http://www.education.gouv.fr/cid86831/college-mieux-apprendre-pour-mieux-reussir.html>

Lettre de rentrée : économie et gestion

Nous aborderons dans cette partie les points suivants :

1. Les résultats aux examens à la session 2015
2. L'orientation en série technologique tertiaire
3. Le pilotage de la discipline
4. Les rénovations en cours
5. Le plan académique de formation
6. L'inspection individuelle
7. L'échange d'informations au sein de la discipline

1. Les résultats aux examens à la session 2015

1.1 Les résultats aux baccalauréats

- Le baccalauréat STMG : 90.7 % de reçus dans l'académie. Les résultats académiques sont, comme l'an dernier, légèrement supérieurs à la moyenne nationale (89.5 %).
- Le baccalauréat Hôtellerie : les résultats académiques dans cette spécialité restent d'un très bon niveau avec 95,9 % d'admis (90.7 au niveau national).

Baccalauréats	Nbre de diplômés 2015	Nbre de diplômés 2014	% de réussite Session 2015	% de réussite Session 2014
Voie générale	10385	10 165	91,40	90,9
Voie technologique	4526	4826	92,00	92,4
Série STMG	2239	2185	90,70	91,1
GRH et Communication	678	668	90,40	91,1
Mercatique	853	816	89,10	91,5
Gestion et Finance	612	634	93,00	91,5
SIG	96	67	92,70	83,8
Série Hôtellerie	122	132	95,90	94,3
Voie professionnelle	5943	7006	79,90	82,4

1.2 Les résultats aux BTS tertiaires

Spécialités	Nombre de diplômés 2015	% réussite session 2015	Nombre de diplômés 2014	% réussite session 2014	% réussite session 2013
Assistant de gestion PME-PMI	362	73,6	385	68,3	75,6
Assistant de Manager	220	75,1	253	79,1	82,5
Assurance	38	65,5	40	76,9	80,8
Banque option A	94	87,9	91	57,1	88,6
Banque option B	2	50,0	8	57,1	71,4
Commerce International	151	82,1	138	85,2	90,7
Comptabilité et Gestion des Organisations	402	70,2	298	56	72,8
Communication	50	74,6	45	79	85,5
Hôtellerie Restauration :					
Option A - Mercatique	40	93,0	49	92,5	72
Option B - Art culinaire	55	80,9	56	74,7	81,4
Service informatique aux organisations	92	80	94	77,1	79,1
Management des Unités Commerciales	622	70,4	649	71,2	72,7
Négociation Relation Client	258	73,1	287	75,5	79,8
Notariat	35	79,6	36	80	87,2
Professions immobilières	66	69,5	74	70,5	78,2
Technico-commercial	144	82,8	180	84	83,1
Transport et prestations logistiques	165	72,4	146	75,3	79,3
Tourisme	45	81,8	62	84,9	-

Il conviendra dans chaque établissement d'analyser les résultats au baccalauréat comme au BTS, notamment par comparaison avec les données académiques ou nationales. Cette analyse qui ne peut, en interne, se départir d'une considération qualitative, doit être comprise comme un moyen de contribuer à la réussite de nos élèves.

2. L'orientation en série technologique tertiaire

Le taux d'orientation de seconde GT vers la première STMG se stabilise à 10,7 % .

3. Le pilotage de la discipline

Vous trouverez l'organisation du suivi des établissements et des formations par les IA-IPR d'Économie et gestion sur le site académique à l'adresse : <http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/eco-gestion/Default.aspx>

Comme l'année dernière, Hervé GARCIA du lycée Schuman de Metz et Christophe LÉCINA du lycée Daubié de Rombas sont chargés d'une mission d'inspection auprès des IA-IPR d'économie et gestion.

4. Les rénovations

Le processus de rénovation se poursuit dans les sections de techniciens supérieurs avec la mise en place effective à cette rentrée du nouveau BTS Comptabilité et gestion.

La série Science et technologies de l'hôtellerie restauration (STRH) est entrée en rénovation à cette rentrée 2015 pour la classe de seconde spécifique.

5. Le plan académique de formation 2015-2016

La campagne d'inscription aux formations individuelles est d'ores et déjà ouverte et ce jusqu'au 21 septembre 2015 inclus. Le sommaire du PAF est téléchargeable directement à partir du lien : http://formationdespersonnels.ac-nancy-metz.fr/mformation/IMG/pdf/SommairePaf_2015-2016.pdf

Le descriptif des dispositifs est disponible directement à partir du lien : <http://formationdespersonnels.ac-nancy-metz.fr/mformation/paf/index.php>. L'inscription à une action de formation se fait via l'adresse suivante : <https://pial.ac-nancy-metz.fr>

L'identifiant et le mot de passe demandés sont ceux de la messagerie académique professionnelle.

- L'identifiant se compose, de l'initiale du prénom suivie du nom, avec éventuellement un numéro en cas d'homonymie (par exemple pour Marcel Dupont : Mdupont4).
- Le mot de passe est le numen ou celui choisi pour remplacer le numen.
- Cliquer ensuite sur l'icône bouquet de services (en haut de la page), puis sur portails, portail application étab.
- Cliquer ensuite sur Gestion des Personnels (colonne de gauche) et enfin GAIA accès individuel.

Pour connaître votre identifiant et/ou en cas d'oubli du mot de passe, les liens sur la page d'accueil du PIAL donnent la démarche pour les récupérer.

ATTENTION : L'ordre des vœux est important pour la sélection des candidatures.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter notre conseiller de formation continue, Nathalie Viriot-Bertrand (Nathalie.Viriot-Bertrand@ac-nancy-metz.fr).

6. L'inspection individuelle

Lors de nos inspections individuelles, nous souhaitons disposer des documents suivants :

- une fiche pédagogique résumant les objectifs de la leçon présentée ainsi que la démarche qui sera mise en œuvre pour les atteindre ;
- une photocopie des documents utilisés avec les élèves pendant le cours ;
- l'extrait du cahier de textes numérique de la classe pour l'enseignement observé.

7. L'échange d'informations au sein de la discipline

• Le site économie et gestion a été entièrement rénové. Il est accessible depuis : <http://ecogest-nancy-metz.org/>
Il comprend une rubrique « actualité » dont nous souhaitons dorénavant qu'elle permette de montrer et partager le dynamisme de l'économie et gestion dans les établissements. Nous vous invitons à l'alimenter en envoyant les informations (textes, photos...) qu'il vous semble opportun de communiquer pour mettre en valeur vos élèves, vos étudiants, votre établissement (voyages, sorties, concours, challenges, participations à des événements locaux...) à l'adresse suivante : catherine.cahu@ac-nancy-metz.fr.

• Le CRM, change d'adresse : <http://crcm-tl.fr>. Son nom et son contenu vont évoluer prochainement. Nous vous en informerons le moment venu.

• Nous vous rappelons que la liste de diffusion académique est notre moyen privilégié de communication. Il est donc indispensable de consulter régulièrement la boîte aux lettres professionnelle (nom.prenom@ac-nancy-metz.fr) qui vous

est attribuée automatiquement. C'est à travers votre messagerie professionnelle que nous souhaitons communiquer avec vous.

- [L'espace collaboratif PLACE](#) permet de partager et de mutualiser des ressources entre la communauté des enseignants d'économie et gestion de l'académie. Il comporte notamment l'ensemble des ressources utilisées lors des formations académiques ainsi que des propositions de projets pour la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé en série STMG (onglet « Documents »).

Nous tenons à vous assurer de notre confiance et de notre soutien tout au long de cette année et nous vous remercions pour la qualité de votre investissement au service des jeunes qui suivent nos formations.

Bien sincèrement,

Les IA-IPR d'économie et gestion de l'académie de Nancy-Metz,



Christophe CORNOLTI
Christophe.cornolti@ac-nancy-metz



Élisabeth FURLAN
elisabeth.furlan@ac-nancy-metz.fr



Pierre VILLEMAIN
pierre.villemain@ac-nancy-metz.fr